



BTV BRUXELLES  
Chaussée de Ruisbroek 75  
1190 Bruxelles  
Tél. 02 230 81 82  
Fax 02 230 80 08

Bureau régional :  
0494/574302

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE  
INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

ADRESSE DE L'INSTALLATION : 14 Rue d'Anby 5060 Velaine Sts  
PROPRIETAIRE : Keropon  
Adresse : \_\_\_\_\_  
DEMANDEUR : CELD 5118  
Adresse : 22 Rue de la Carrière  
INSTALLATEUR : 6774 W. Baudet  
Adresse : \_\_\_\_\_  
TVA ou Ct : 446 856 977

EAN : \_\_\_\_\_  
Ref.: \_\_\_\_\_ Compteur n°: \_\_\_\_\_  
Index : \_\_\_\_\_

Date du contrôle : 17/04/2015 Type de contrôle : examen de conformité - visite de contrôle suivant :  
(RGIE art. 270) (RGIE art. 271) (RGIE art. 276) (RGIE art. 276bis) (A.R.2.6.2008) (RGPT art.262) (B.T. art. 231) (Prescriptions distributeur)  
Type d'installation : Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Renforcement - vente d'habitation ; Type locaux : Maison  
Début travaux : Fondations avant - après 1.10.81 - Installation électrique avant - après 1.10.81 - 1-1-83 RGIE art.86  
Raccordement : Tension 3x230V Protection raccordement 24 A  
Câble aliment. tableau. princ. : 4 x 10 mm² Inter.gén. : type 40A 0,3A  
Type électrode de terre : boucle - barres - piquets - conducteur horizontal Schéma : TT  
Nombre de tableaux : 3 ; Nombre de circuits term. : 28 ; RA : 24 Ohm ; RI tot 2 MOhm  
Facteurs d'influences externes : \_\_\_\_\_

DESCRIPTION : 40A 0,3A - Tous -  
40A 0,03A - Tous -  
Voir schémas ci-joints RCTE  
2014

CONTROLES effectués : voir verso  
INFRACTIONS CONSTATÉES ET/OU NOTES : Neant

PROCES-VERBAL DE CONFORMITE	
Vu le :	
le responsable du distributeur	
nom :	
signature :	

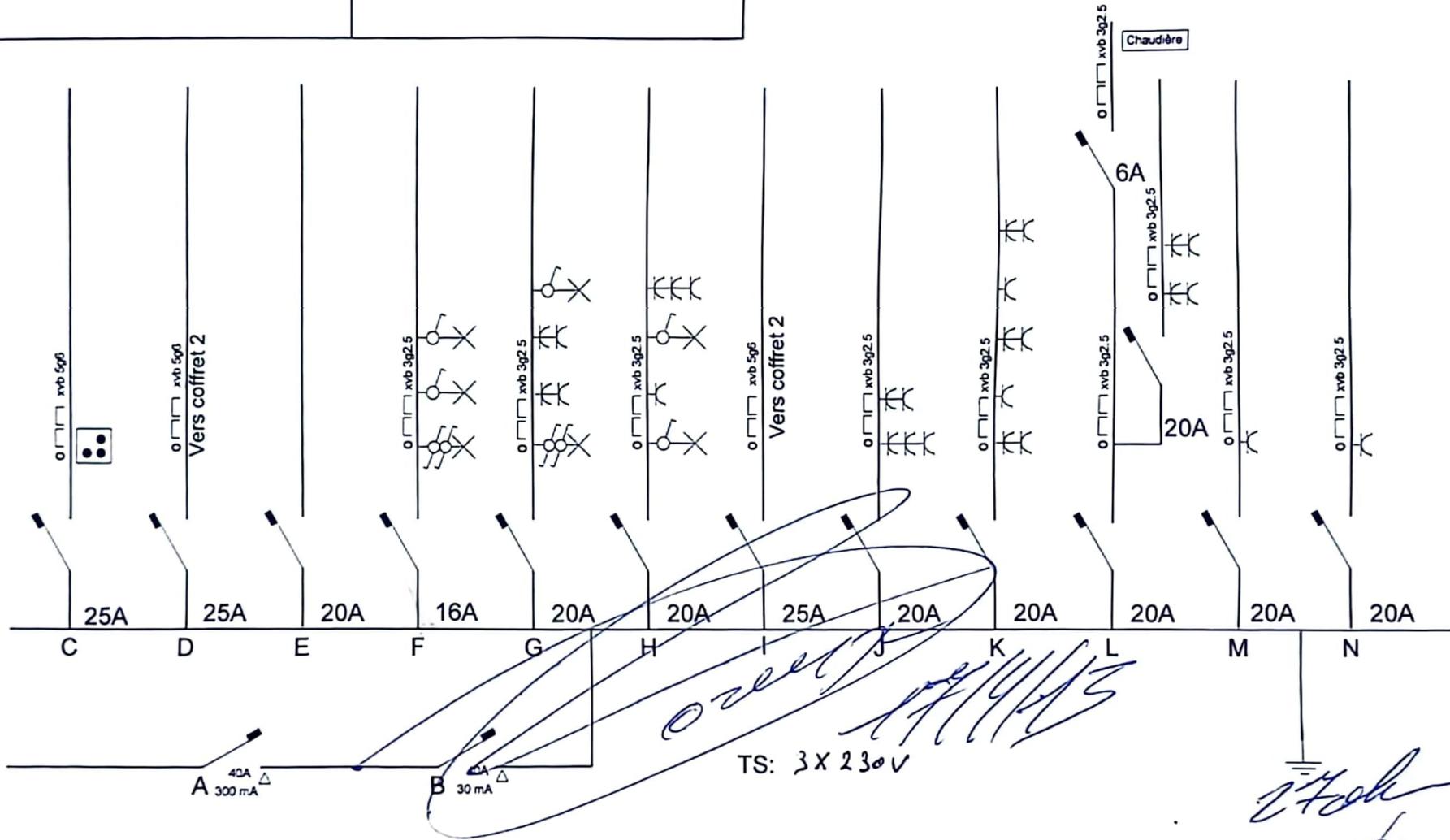
DEVOIRS du PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE ou LOCATAIRE : voir verso.

CONCLUSION 1. L'installation est conforme. Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées et les schémas unifilaires et de situation ont été visés. L'installation doit être vérifiée avant le 17/04/2015 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.  
2. L'installation n'est pas conforme  
3. L'installation peut être maintenue en service pour autant qu'il soit remédié sans retard aux infractions mentionnées et pour autant que les mesures nécessaires soient prises pour que l'installation ne présente pas de danger pour les personnes et les biens. L'installation n'est pas conforme. L'installation doit être vérifiée par le (même) organisme avant le \_\_\_\_\_

L'AGENT VISITEUR : n° + nom + signature [Signature] Le directeur, [Signature]

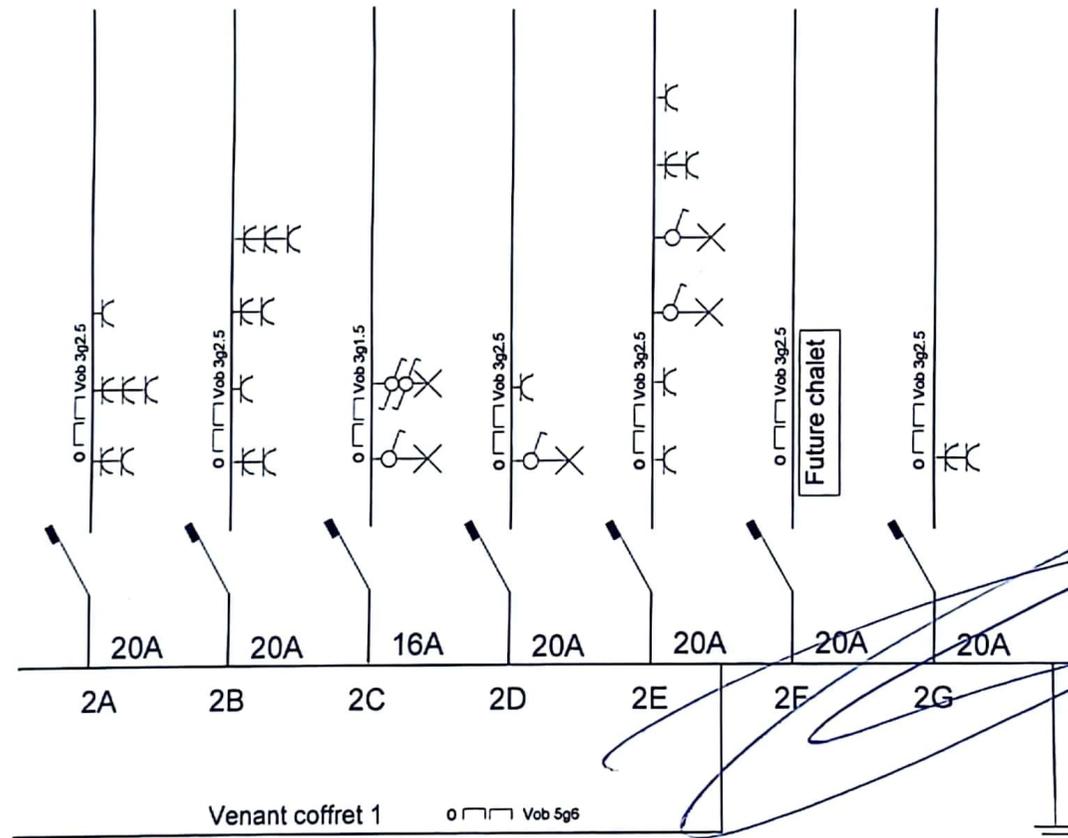


plan Unifilaire coffret 1	entreprise
Adresse: Mr pieropan Rue d'Auby 14 5060 Velaine sur Sambre	 <b>C.E.I.D. sprl</b> Électricité Générale 22, Rue de la Clorière (6224) Wanfercée-Baulet Tél: 071/74.16.99 - Fax: 071/87.61.50
Tva 446 856 927	



*Handwritten signature*  
*from G A*

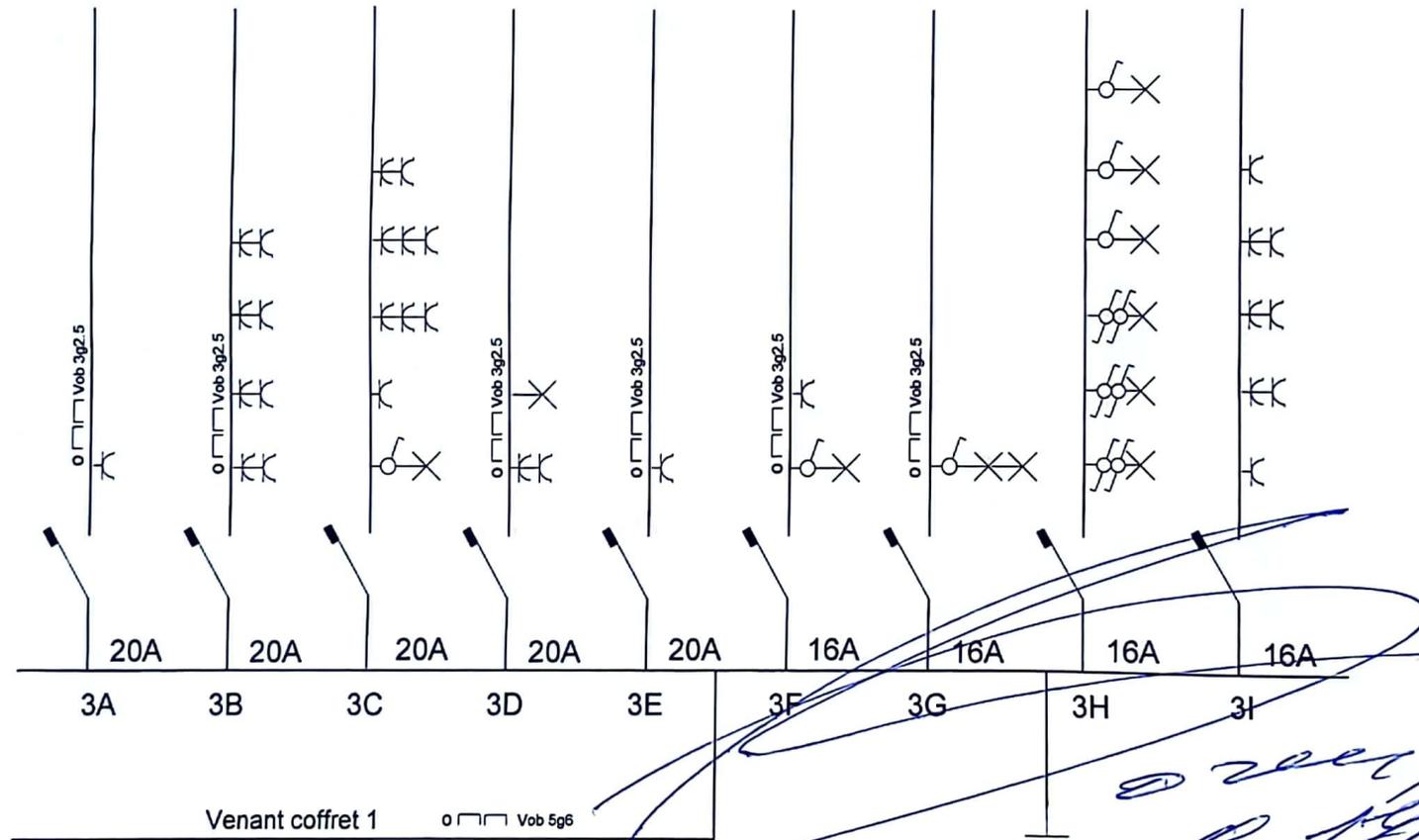
plan Unifilaire coffret 2	entreprise
Adresse: Mr pieropan Rue d'Auby 14 5060 Velaine sur Sambre	 <b>C.E.I.D. sprl</b> Électricité Générale 22, Rue de la Clorière (6224) Wanfercée-Baulet Tél: 071/74.16.99 - Fax: 071/87.61.50
Tva 446 856 927	



*over*  
*17/4/13*

*Frank A*

plan Unifilaire coffret 3	entreprise
Adresse: Mr pieropan Rue d'Auby 14 5060 Velaine sur Sambre	 <b>C.E.I.D. sprl</b> Électricité Générale 22, Rue de la Cloisière (6224) Wanfercée-Baulet Tél: 071/74.16.99 - Fax: 071/87.61.50
Tva 446 856 927	



*over*  
*la tpe*  
*Frank A.*